ACORAM

ASSOCIATION DES OFFICIERS DE RÉSERVE DE LA MARINE NATIONALE

SECTION DE SAINT-MALO / RENNES

Février 2024
Site ACORAM : http://www.acoram.fr

Président	:	C.F. (H)	Antoine Virenque	06 72 34 01 42	section.saintmalo@acoram.fr
Vice-Président	:	C.F. (H)	Claude-Henri Ronin	06 07 03 35 25	chr.combourg@gmail.com
Secrétaire	:	PH.C. (H)	Bertrand Costes	06 61 87 89 62	bcstmalo35@aol.com
Trésorier	:	C.F. (H)	Yves Pauthier	06 77 22 31 22	pauthier.yves@bbox.fr
Coopérative	:	C.F. (H)	Loïc Coulbeaux	06 07 01 06 05	louis.coulbeaux@yahoo.com
Logistique	:	E.V.1 (H)	Jean-François Nottin	06 07 39 77 07	jean-francois.nottin@orange.fr
Conseiller	:	C.V. (H)	Éric Barrault	06 20 28 45 07	barraulteric4@gmail.com
Conseiller	:	E.V.2 (R)	Jean Lazareff	06 08 53 55 55	jeanlazareff@wanadoo.fr

Assemblée générale de la section

Nous remercions M. Emmanuel Cornée pour son accueil au Lycée Maritime, M. Guillaume Perrin pour son intervention rappelant l'historique et l'actualité du Musée maritime, M. Christian Fauvel, président de la section du Mérite maritime, le lieutenant-colonel Deprat et le capitaine de corvette Pascal Piron pour leurs interventions.

Bienvenue à bord : Capitaine de frégate (H) Jean-Marc Mathieu

Provenant de la section ACORAM Provence-Corse, il est issu du corps des Officiers spécialisés de la marine sous contrat.
Au cours de ses 33 années de service, il a occupé différents postes, dont ceux de Directeur régional d'établissements, Commandant en second, Commandant (à terre), et Chef de bureau à l'échelon central.

Pendant 6 ans, dans la réserve opérationnelle, au sein de la Délégation Militaire Départemental du Var, il a rempli les fonctions d'Officier Traitant, chef de CO.
Diplômé de l'enseignement militaire supérieur et titulaire d'une formation universitaire en Sciences de l'éducation, il est décoré de la médaille d'Officier dans l'Ordre des Palmes Académiques, de la médaille de la Défense Nationale (échelon bronze) avec agrafes essais nucléaires, Mururoa-Hao, de la médaille des réservistes volontaires et de sécurité intérieure (échelon bronze), ainsi que de la médaille de la Jeunesse et des Sports (échelon bronze).

Dates à retenir pour l'année 2024

Les réunions mensuelles ne se tiendront plus dans la salle des Bas Sablons comme c'était la tradition, cette salle ayant été reprise par la Région Bretagne. Le bureau a dû trouver des alternatives et opté pour l'Espace Bouvet à St-Servan (Salle Charcot - au 6 place Bouvet) ainsi que la salle de la mairie-annexe de Paramé (située à gauche de la mairie, en entrant).

- Dimanche 25 février 2024 à l'Espace Bouvet – Salle Charcot - St Servan
- Dimanche 24 mars 2024, salle de la mairie-annexe de Paramé
  (et non le 31 mars jour de Pâques)
- Dimanche 28 avril 2024, salle de la mairie-annexe de Paramé
- Dimanche 26 mai 2024, salle de la mairie-annexe de Paramé
- Dimanche 23 juin 2024, salle de la mairie-annexe de Paramé
  (avancée en raison de la proximité des vacances d'été)

Le *déjeuner de carré* de la section est fixé au mercredi 13 mars 2024, à 12h30 (horaire impératif, arrivée souhaitée un peu avant) au restaurant ***Les trois lunes***. 22 rue de la Lainerie, Dinan. Le restaurant est juste à droite du portail des Cordeliers. Parking conseillé place Duguesclin.

Prix de 45 euros par personne pour une cuisine 'de qualité'. Inscription auprès d'Yves Pauthier, 45 rue Nicolas Bouvier, 35400 Saint-Malo, au plus tard le 6 mars avec envoi du chèque (les chèques seront mis en banque le 11 mars). Vous pouvez préciser si vous souhaitez ou proposez un covoiturage.

Les journées nationales de l'ACORAM à Brest les 14,15 et 16 juin 2024, avec l'Assemblée générale ordinaire le samedi 15 juin 2024.

Egypte : Mission d'aide humanitaire pour le Dixmude

La mission d'aide humanitaire pour le porte-hélicoptères amphibie (PHA) *Dixmude* en Égypte consiste à accueillir et traiter des patients blessés dans le conflit de Gaza depuis le 28 novembre.
En étroite collaboration avec les autorités égyptiennes, le porte-hélicoptère amphibie a déjà pris en charge plus d'une centaine de patients et effectué près de 280 heures de chirurgie avancée. À l'aide des hélicoptères de l'aviation légère de l'armée de Terre, sept évacuations vers des hôpitaux spécialisés au Caire ont été réalisées. Les installations à bord du *Dixmude* assurent un accès à des services d'urgence, de médecine et de chirurgie comparables à ceux d'un

hôpital français, garantissant ainsi des soins de qualité dans des conditions optimales.

Source : CESM - publié le 12 janvier 2024

Début de mission Grand Nord pour *la Bretagne*

Au commencement de l'année 2024, la frégate multi-missions (FREMM) *La Bretagne* a pris le large depuis Brest pour une mission dans les régions septentrionales. Son objectif est de consolider la dissuasion de l'OTAN en Europe du Nord par sa présence, tout en approfondissant la compréhension de cette zone aux conditions de navigation extrêmement rigoureuses, caractérisées par un froid intense et des nuits polaires prolongées.

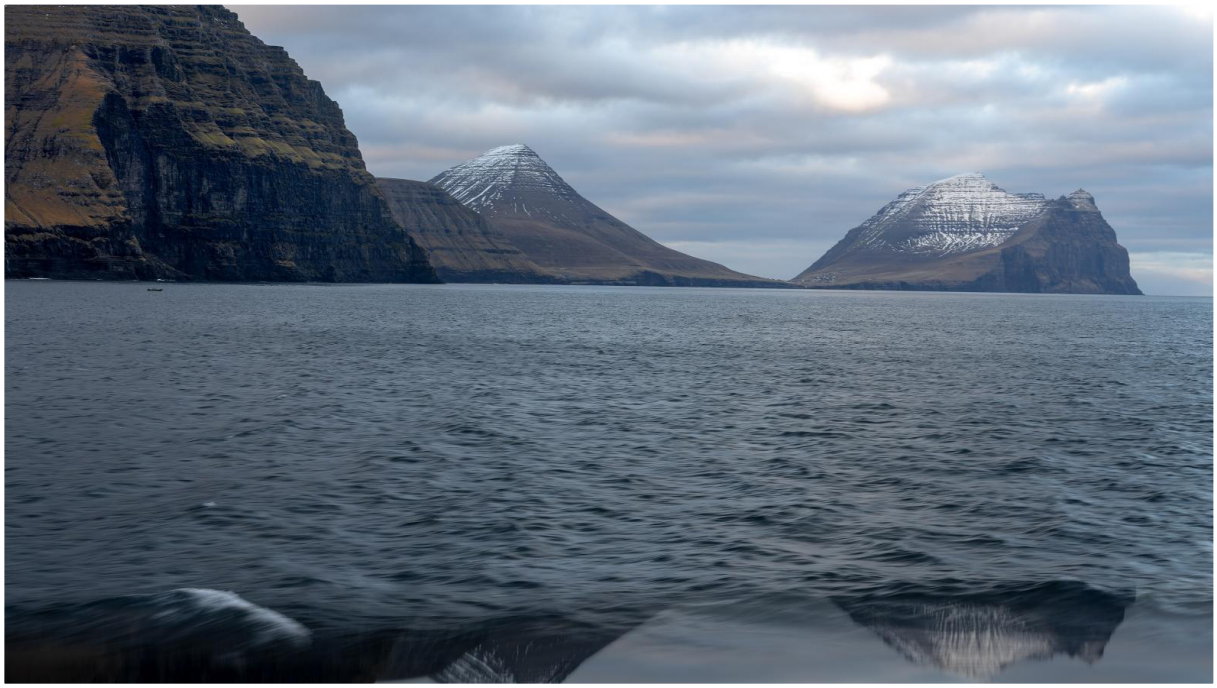

La frégate *La Bretagne* a ainsi mis le cap au nord, traversant le canal Saint-Georges entre l'Irlande et les îles britanniques, avant de jeter l'ancre face à la ville de Stornoway, en Écosse. Ensuite, elle a poursuivi son périple vers l'archipel des Féroé, avant de patrouiller dans les eaux islandaises et faire une halte dans la deuxième plus grande ville d'Islande, Akureyri, et reprendre sa mission.
Source : CESM - publié le 18 janvier 2024

Les futurs marins découvrent les techniques incendie avec les jeunes sapeurs-pompiers de Dinard

Le 27 janvier 2024, les jeunes sapeurs-pompiers de Dinard ont accueilli les jeunes de la préparation militaire marine pour leur enseigner les techniques de lutte contre les incendies. C'était une première rencontre qui pourrait être reconduite à l'avenir.

Source : Ouest-France - le 27 janvier 2024

Dans le golfe d'Aden, la frégate *Alsace* est intervenue pour secourir un pétrolier pris pour cible par les rebelles Houthis

Les rebelles Houthis, liés à l'Iran, ont réagi aux frappes des États-Unis et du Royaume-Uni contre leurs bases militaires au Yémen en lançant trois missiles sur les porte-conteneurs *Maersk Detroit* et *Maersk Chesapeake* près du détroit de Bab el-Mandeb. Deux missiles ont été arrêtés par le destroyer *USS Gravely*, mais le troisième a manqué sa cible.

De plus, le pétrolier *Marlin Luandan*, battant pavillon des Îles Marshall et exploité par Trafigura, a été touché par un missile alors qu'il transportait du naphta. Les Houthis ont revendiqué cette attaque en soutien au peuple palestinien et en réponse à l'agression américaine et britannique contre leur pays.

Un violent incendie a éclaté à bord du *Marlin Luandan* en mer Rouge. La frégate *Alsace*, récemment arrivée dans la région, a été appelée à la rescousse, rejoignant l'*USS Carney* et la frégate *Visakhapatnam* de la marine indienne. Ensemble, ils ont soutenu l'équipage du pétrolier avec de l'émulseur, maîtrisant le feu après 20 heures. Aucune victime n'a été signalée. La FREMM-DA *Alsace* contribue à la sûreté maritime dans la région mais la France n'a pas rejoint l'opération américaine << Gardien de la prospérité >>. Les navires français opèrent sous commandement national tout en partageant des informations avec les forces alliées.

Source : zone militaire opex360.com - le 28 janvier 2024

Le sous-marin français *Floréal*, coulé en août 1918, a été découvert au large des côtes grecques.

Le sous-marin français *Floréal*, lancé en 1908, a participé à la Première Guerre mondiale en effectuant des patrouilles dans la Manche et en opérant dans le golfe de Gascogne. En 1916, il a été envoyé en mer Égée pour participer au blocus des détroits reliant la mer Noire à la Méditerranée et défendre le port de Salonique. Cependant, il a été heurté par le croiseur auxiliaire britannique *HMS Hazel* en 1918, malgré sa double coque. Les 25 membres de son équipage ont été sauvés par le contre-torpilleur *Baliste*.

Le lieutenant de vaisseau Féraud, alors commandant du sous-marin a été jugé devant un conseil de guerre suite à l'accident impliquant le *Floréal* et le *HMS Hazel*. Cependant, il a été déclaré non coupable. L'accident a été attribué à l'inadvertance du second maître électricien qui avait pris le quart juste après le commandant, et n'avait pas su prendre les mesures nécessaires afin d'éviter la collision.

Plus d'un siècle plus tard, le *Floréal* a été retrouvé dans le golfe Thermaïque par une équipe dirigée par Kostas Toktaridis, un explorateur sous-marin expérimenté.
Source : zone militaire opex360.com - le 29 janvier 2024

Les flottilles de réserve côtières :

Le 8 février 2024, le chef du pôle « Cohésion nationale » de l'État-major de la Marine, le contre-amiral Laurent Berlizot a détaillé au cours d'un point presse ce nouveau dispositif opérationnel, à l'échéance de 2030, pour environ 3000 réservistes.

Ces réservistes seront embauchés au plus près territorialement des nouvelles unités et soutenus par d'anciens marins, ce qui contribuera à renforcer l'unité nationale ainsi que sa résilience et à préparer une réserve prête à agir en cas de crise.

Premier test en 2024, avec la création d'une première flottille côtière, constituée d'un état-major à Brest et de deux escouades à La Rochelle et à Bayonne. Des missions de présence, de surveillance, de sauvetage en mer, et d'information des usagers en mer, leur seront dévolues, sous le contrôle du Commandant de zone maritime et en collaboration avec d'autres unités de la Marine Nationale.

Ces flottilles seront commandées, après formation et certification par des réservistes opérationnels, sauf pour quelques postes d'état-major assurés par du personnel d'active. À terme, le plan consiste à créer trois flottilles côtières, une à Brest pour l'Atlantique (été 2024), une à Toulon pour la Méditerranée (été 2025) et une à Cherbourg pour la Manche et la mer du Nord (été 2026), pour un ensemble de 10 escouades réparties le long de ces trois côtes. Concernant les territoires d'Outre-Mer, il est envisagé six escouades dans les DROM-COM : à La Réunion (été 2026), à Mayotte (été 2027), en Guyane (été 2027), aux Antilles (été 2025), en Nouvelle-Calédonie (été 2025) et en Polynésie française (été 2026).
Source : Ministère des Armées - le 08 février 2024

Entre le 5 et 15 février 2024, dans la Manche et la mer du Nord, les chasseurs de mines de l'OTAN ont désactivé 850 kg de TNT le long des côtes normandes.

Cette mission spéciale appelée "Historical Ordnance Disposal" (HOD), était dirigée par le groupe SNMCMG 1 de l'OTAN, composé de navires de quatre pays : l'Allemagne, la France, les Pays-Bas et l'Estonie. Ils ont travaillé ensemble pour rechercher et désamorcer des munitions historiques, notamment une mine allemande de la Seconde Guerre mondiale, dans la baie de Seine. Grâce à des plongeurs-démineurs et des robots sous-marins, ils ont pu neutraliser en toute sécurité la mine, équivalente à 850 kg de TNT.

La Marine nationale joue un rôle crucial dans la sécurisation du littoral et des fonds marins, en menant régulièrement des opérations de détection et de neutralisation des munitions non explosées en mer et sur les plages. En 2023, le groupe de plongeurs démineurs de la Manche et les chasseurs de mines ont détruit 252 engins historiques dans la zone, équivalant à près de 12 tonnes de TNT.

SNMCMG 1 : Standing Nato Mine Countermeasures Group 1
Source : Mer et Marine d'après communiqué de la Marine Nationale - le 15 février 2024

Guerre des mines : escale à St-Malo de la SNMCMG1, le week-end des 16 au 19 février 2024

Quatre bâtiments de la guerre des mines en escale à St-Malo : le bâtiment A516 FSG *Donau* Allemand, bâtiment commandant la force SNMCMG1, le bâtiment M315 ENS *Ugandi* Estonien, le bâtiment M862 HNLMS *Zierikzee* Néerlandais, ainsi que le chasseur de mines tripartite Français *Andromède*.

photo bc (16 février 2024)

Avoir ou à revoir, au sujet des mines et autres engins, sur Arte TV documentaire « Épaves de guerre en mer du Nord - une bombe à retardement »
Épaves de guerre en mer du Nord - Une bombe à retardement - Regarder le documentaire complet | ARTE
Diffusé jusqu'au 2 mai

Un canon électomagnétique, pour des opérations anti-aériennes et anti-surface un défi relevé par Nexter, société de KNDS et Naval Group ?

Un post à consulter :
https://x.com/navalgroup/status/1758521994599870856?t=GJgg83HM2KysCm8-_ofC7Q&s=03

Frégates

La Royal Navy veut limiter à 50 l'équipage de ses futures frégates de type 32, soit la moitié de celui des frégates de type 31 dont elles seront dérivées. Une réponse aux graves problèmes d'effectif auxquels la Navy est confrontée et rendue possible par l'automatisation et l'intelligence artificielle.

L'expérience de nos FREMM a montré que l'équipage à 96, contre 244 pour la série *Georges Leygues* connaissait une fatigue dangereuse. La réponse a été le double équipage, une solution qui s'est révélée adaptée. Mais les équipages réduits entraînent aussi un report vers l'entretien à terre d'une partie de la maintenance, donc une disponibilité réduite.
Source Méta-Défense.

Naval group a livré à la Marine la troisième et dernière frégate *La Fayette* « rénovée ». Cette rénovation à mi-vie prolongera de cinq ans leur durée de vie. Avec trois frégates de défense aérienne, six FREMM-DA et les trois *La Fayette* rénovée, la Marine ne dispose toujours pas des quinze frégates de premier rang prévues par son contrat opérationnel. Il faudra attendre 2026 et la livraison de deux FDI.

Rappelons que le programme FREMM prévoyait à l'origine dix-sept unités.
Source OPEX 360

Conférence de la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Arrondissement de Saint-Malo

La SHAASM organise le lundi 18 mars 2024, une conférence sur le thème << L'évêque de Saint-Malo et la révolte du papier timbré >> par M. Gauthier Aubert.

Conférence au Théâtre Chateaubriand, 6 rue Grout de Saint-Georges, Intra-Muros, à 14H30 précise (ouverture des portes à 14h00, accès prioritaire pour les adhérents jusqu'à 14h15, entrée libre ensuite et gratuite).